

Extrait du registre des délibérations

Séance du trois Janvier deux mil dix sept

L' an deux mil dix sept et le trois Janvier à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de CHOFFY Patrick Maire.

Présents : M. CHOFFY Patrick, Maire, Mmes : LEBLOND Valérie, MENAGER Véronique, VALLEY Viviane, MM : AUDINELLE Eric, DRAPPIER Ludovic, MARTIN Englebert

Excusé(s) ayant donné procuration : M. PLENOIS Benjamin à M. CHOFFY Patrick

Excusé(s) : Mme LAVANNE Faosat, M. LHUILLERY Mickaël

Absent(s) : M. MORCHOISNE Laurent

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 7

Date de la convocation : 29/12/2016

Date d'affichage : 29/12/2016

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le 05/01/2017 et publication du 05/01/2017.

A été nommée secrétaire : Mme MENAGER Véronique

SOMMAIRE

Réf : 2017_001 - CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE à 25/35ème

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 3 janvier 2017,

Considérant la nécessité de créer un emploi d'agent d'entretien polyvalent au grade d'adjoint technique territorial.

Le Maire propose à l'assemblée,

- **la création** d'un emploi d'agent d'entretien polyvalent au grade d'adjoint technique territorial, permanent à temps non complet à raison de 25/35ème.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} janvier 2017,

Filière : agent d'entretien polyvalent,

Cadre d'emploi : adjoint technique,

Grade : adjoint technique territorial - ancien effectif : 0 - nouvel effectif : 1

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** : d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 011, compte 6411.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

En mairie, le 5 janvier 2017.
Le Maire
Patrick CHOFFY